

LE RETOUR DE L'ASSASSIN

HUITIÈME SÉRIE DU "MÉDECIN DES FOLLES"

I

ACTE DE DÉCÈS

M. Delarivière ne devait plus être qu'un cadavre au fond de l'Océan. Les sinistres projets, de l'assassin étaient accomplis.

Fabrice, qui semblait en proie au plus profond désespoir, avait éloigné de son esprit ses terreurs vagues presque semblables à des remords et jouissait de la plénitude de son sang-froid.

Il se rendit sans perdre une minute dans la cabine que M. Delarivière avait occupée, y prit la valise contenant les valeurs endossées par le banquier, fouilla les vêtements, s'empara de tous les papiers, même des plus insignifiants et, sous le prétexte bien naturel de se livrer librement à la douleur, alla s'enfermer dans sa cabine.

La fortune à peu près entière de son oncle était entre ses mains.

Il examina un à un les papiers parmi lesquels se trouvait le testament dont il avait déjà connaissance.

Puis il referma la valise.

La nuit s'acheva dans un calme relatif.

Le vent était presque tombé. Les vagues mollissaient.

Lorsque parut le jour, lorsqu'un radieux soleil éclaira le pont, tout était déjà réparé, nettoyé, remis en ordre. Un mât nouveau remplaçait celui qu'avait brisé la foudre, et difficilement on aurait pu croire que l'*Albatros* venait de subir des avaries sérieuses si peu d'heures auparavant.

Le décès de M. Delarivière, à propos duquel aucun doute n'était possible fut inscrit sur le registre du bord, et Fabrice reçut une copie de l'acte mortuaire.

Le jeune homme jouait avec une telle perfection la comédie du chagrin, ses yeux rougis, son visage pâle et décomposé, attestaient si éloquemment l'état de son cœur brisé, qu'il inspirait à tout le monde une compassion sans bornes, en même temps qu'une vive sympathie.

Sept jours plus tard l'*Albatros* entra dans le port du Havre.

Fabrice prenait congé du capitaine Kerjal et du docteur Bardy en les remerciant avec chaleur de leur dévouement affectueux pendant la traversée, et de la grande part prise par eux au malheur qui mettait son âme en deuil.

Le capitaine lui indiqua la marche à suivre afin d'obtenir la légalisation de l'acte mortuaire rédigé à bord de l'*Albatros*, fit lui-même des démarches, et cette légalisation eut lieu sans délai.

Le jeune homme était descendu à l'hôtel Frascati.

Il en sortit pour se donner l'apparence extérieure d'un parent en grand deuil, grâce au crêpe de première taille qu'un chapevrier ajusta sur sa coiffure.

Il dina confortablement à l'hôtel, alla dans la soirée passer deux heures au Casino où il rencontra quelques femmes à la mode et quelques jeunes gens de sa connaissance, puis ayant résolu, après mûres réflexions, de ne prévenir personne de son retour, il regagna l'hôtel, se mit au lit, et dormit jusqu'au matin de ce calme sommeil qu'on croit généralement réservé aux âmes pures et aux consciences tranquilles.

Après un déjeuner non moins confortable que le dîner de la veille, il prit à midi quinze le train de Paris qui devait le déposer gare Saint-Lazare à quatre heures trente minutes du soir...

II

OU CLAUDE MARTEAU COMMENCE A Y VOIR CLAIR

À l'heure où Fabrice venait de consommer son nouveau crime et où René Jancelyn partait, espérant trouver l'impunité de l'autre côté de la frontière, Claude Marteau se

réveillait et, selon sa coutume, faisait ses ablutions matinales dans la Seine, qu'il préférait de beaucoup à la plus large des cuvettes anglaises.

Ce devoir matinal accompli, il prit le chemin de la maison incondiée.

Une douzaine de sergents de ville en surveillaient les abords, et les pompiers achevaient d'éteindre les derniers tisons.

La promenade de l'ex-matelot ne dura pas longtemps.

Les voisins le reconnaissaient et, sachant quel beau rôle il avait joué la nuit précédente, le fatiguaient de questions.

Il tourna sur ses talons et revint à la villa, désireux de savoir des nouvelles de la jeune femme qui lui devait la vie.

En entrant dans le parc, il se souvint tout à coup du coffret qu'il avait sauvé des flammes en même temps que Mathilde elle-même...

Il entra dans son pavillon afin de le prendre et de le restituer à sa propriétaire, n'attachant d'ailleurs qu'une importance extrêmement minime à cette boîte qu'il n'avait pas seulement regardé la nuit précédente.

En la prenant, il l'examina.

La boîte en question était, nous l'avons dit, un petit coffret de vieil argent ciselé, d'un curieux travail.

La mignonne clef d'acier, travaillée comme un bijou, se trouvait à la serrure.

Claude Marteau machinalement, et peut-être aussi obéissant à un sentiment de vague curiosité, fit tourner cette clef.

Le coffret s'ouvrit.

Il renfermait, nous le savons, les papiers que Mathilde y avait rangés la veille, et le chèque falsifié de quarante-cinq mille francs, cause des soupçons injustes et de la colère furieuse de M. de Langeais.

Claude prit quelques-uns des papiers, les déplaça et les parcourut des yeux.

Le premier sur lequel s'arrêta son regard était un acte de naissance.

—*Mathilde Jancelyn*, dit-il, c'est le nom de la jeune dame, sans doute. *Mathilde*, répéta-t-il. J'ai entendu prononcer ce nom-là ces temps derniers quelque part... Où donc? Ah! bah! il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin...

Le matelot déplaça ensuite un quart de feuille de papier à lettre qui ne contenait que quelques lignes.

—Il n'y en a pas long? pensa Claude Marteau, et il lut: *Mon cher René...* Tiers! fit-il en s'interrompant. Ça n'était pas pour la jeune dame...

Tout en continuant à déchiffrer l'écriture du billet, le cidre de Bordelais sentit un petit frisson effleurer son épiderme, tandis que des gouttes de sueur perlaient à la racine de ses cheveux épais.

Il passa la main sur son front et relut à haute voix:

Mon cher René,

F. Baltus a le chèque dans les mains. Il parle d'un expert et du P. de la R. Situation tendue. Vite un conseil. J'attends café du Helder. Brule billet.

3 décembre 73.

F. L.

—Misère de moi! murmura Claude Marteau avec terreur, quand il eut achevé. Mais l'assassin de M. Frédéric Baltus a pu seul tracer ces lignes! c'est daté du trois décembre et c'est dans la nuit du trois au quatre que le malheureux jeune homme a été tué près de sa maison, en revenant de Paris! Et ces initiales F. L.! Ce sont les mêmes que j'ai trouvées là-bas, dans mon canot! Les mêmes que j'ai revues à Paris, rue de Clichy, sur la crosse du revolver de M. Fabrice Leclère! F. L.—FABRICE LECLÈRE!—Allons, impossible de conserver l'ombre d'un doute! C'est lui, oui c'est bien lui qui est le meurtrier! Pour un chèque!—le chèque dont on a parlé au procès. Le vol était donc la cause du crime? Mais non... il y a autre chose. Il est question d'un expert... *P. de la R.* signifie procureur de la République, il ne faut pas être bien malin pour le deviner. On voulait s'assurer si le chèque était vrai ou faux. M. Fabrice, faussaire ou com-